



Les échos de LA COMMUNE



Fête du village



Yonne Tour Sport



**Fusion de la CCECY
et de la CCPC**

**Bulletin
d'information
de CRAVANT-
CHEUILLY**

N° 11

**Octobre, Novembre,
Décembre 2016**



**Les Journées
du Patrimoine**



Le Rû du Pré



L'épicerie

Entre nous

L'épicerie ... enfin !

Votre épicerie a ouvert ses portes le 22 juillet, et Martine vous accueille avec le sourire dans un magasin aux couleurs pimpantes, fraîchement repeint ! C'est un soulagement de voir à nouveau ouvert ce commerce de proximité indispensable à notre vie quotidienne et un plaisir que de renouer avec nos habitudes, rencontrer nos voisins, discuter avec eux ... Bref, retrouver toute cette animation qui nous a manqué.

Nous avons naturellement une pensée pour Anne, tant appréciée de tous, qui avait si bien su gérer son épicerie, et entretenir des relations agréables avec ses collègues commerçants du village. Nous ne l'oublions pas.

La solidarité entre les commerçants, qui s'était manifestée lors du décès de Anne, se prolongera, j'en suis sûre, et c'est la clé d'un succès commun à tous.

Ainsi, nous sommes au complet : tous vos commerçants sont là, ce que bien des villages alentour nous envient, et je compte sur vous, pour aller faire vos courses chez eux et les faire travailler.

On déplore néanmoins que des groupes de jeunes à moto, et pas uniquement originaires du village, traversent la commune à toute vitesse en faisant pétarader leurs engins. Ils dégradent les revêtements des terrains de sport ou de la Place du Donjon en faisant des dérapages, et laissent leurs déchets sur la Place de la Fontaine, où de nombreux touristes s'arrêtent pour se reposer. Nos efforts constants pour les neutraliser finiront par porter leurs fruits un jour ou l'autre et leur énergie pourrait le cas échéant être mieux utilisée dans des travaux d'intérêt général pour le village.

Ces incivilités ne doivent pas gâcher le « bien vivre à Cravant », et nous empêcher d'admirer les superbes massifs de fleurs de Pascale en cette fin d'été.

Le Maire

Sommaire

Entre nous	1	Évènements	11
La vie de la commune	2	Les associations	12
Les échos de la CCECY	4	Coups de projecteur	18
Le Conseil Municipal	5	Retrouvailles	19
Infos pratiques	7	Dernière minute	20
Infos communales	8	Agenda	21
Des nouvelles des écoles et des filous futés.....	10		

La vie de la commune

YONNE TOUR SPORT A CRAVANT : LE BONHEUR DES ENFANTS



Depuis plus de dix ans le Conseil Départemental de l'Yonne propose chaque été la découverte de nombreuses activités aux jeunes de 6 à 16 ans, qui n'ont pas forcément l'occasion de partir en vacances, ni de pratiquer de telles activités. Mais c'est la première fois que la caravane de Yonne Tour Sport s'installait à Cravant !

Le 19 juillet, l'une des journées les plus chaudes de l'été, Yonne Tour Sport a déployé ses jeux et animations sur l'aire de loisirs de Cravant, et déjà on en avait « plein les yeux ». Dès 10 heures le matin, de nombreux enfants faisaient la queue pour arriver les premiers à leurs jeux préférés : Les trampolines géants, la tour d'escalade, les bulles géantes dans la piscine, les mini motos, sans oublier le judo et les combats de Sumo dans la Salle Polyvalente ...

Le bonheur pour plus de 500 enfants, petits et grands. Aucun n'a manqué d'énergie tout au long de la journée, sous un soleil de plomb, les animateurs veillant il est vrai à distribuer largement des bouteilles d'eau et à les hydrater ! La journée s'est terminée à 17 heures, afin de permettre aux organisateurs de démonter leurs installations, et préparer la journée du lendemain à Guillon.

Un grand merci aux organisateurs et aux animateurs qui n'ont pas ménagé leur peine pour offrir cette journée aux enfants.

Passage du jury départemental de fleurissement



Le mardi 19 juillet, le Jury Départemental du Concours de Fleurissement, composé de professionnels du tourisme, de l'horticulture et du paysage, a été reçu par Michèle Bary et Pascale Michot. Une visite guidée dans le village a permis au jury d'apprécier les aménagements paysagers, le fleurissement de la commune ainsi que la mise en valeur du patrimoine .

Travaux de l'école

Depuis notre dernière édition, les travaux ont débuté dès la fermeture de l'école pour les vacances d'été et se sont poursuivis en juillet et août. Les derniers ajustements et les ultimes finitions ont eu lieu la dernière semaine d'août, laissant peu de temps aux employés communaux pour le rangement, le nettoyage des classes avant la rentrée. Mais enfin, c'est terminé. Il reste les toilettes extérieures, dont les travaux s'achèveront aux vacances de la Toussaint.

Les enfants vont retrouver leurs habitudes dans des locaux entièrement aux normes, avec une salle au rez-de-chaussée pouvant accueillir des élèves à mobilité réduite, des portes élargies pour permettre le passage de fauteuils roulants, des toilettes entièrement refaites pour les petits et des toilettes pour personnes à mobilité réduite, un marquage au sol pour les déficients visuels. Les travaux ont également intégré la pose de nombreux rangements et la mise aux normes des installations électriques, et en particulier l'éclairage des couloirs et des classes.

Enfin, pour s'adapter au plan Vigipirate, les fenêtres sur la rue ont été protégées, des barres anti-panique ont été installées aux issues de secours, et un système de visiophone permet d'identifier les personnes qui se présentent à la porte extérieure de l'école.

Ces travaux ont permis d'assurer une plus grande sécurité de l'établissement, une mise aux normes des équipements, et une meilleure protection de nos enfants.



Les Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre

Le village et l'école à l'honneur

Cette année encore, Cravant a fêté son patrimoine avec de multiples propositions pour les visiteurs :

Visites interactives sur tablette ou smartphone du village et de l'église : **Cravant Patrimoine** a reçu les visiteurs dans l'église et prêté des tablettes qui ont été très appréciées de ceux qui venaient découvrir notre village.

A la **bibliothèque**, une exposition, prêtée par les Archives Départementales, présentait écoles et écoliers d'autrefois.

Dans la cour de l'école, nous proposons une exposition des photos de classe des cravantais (photos d'hier voire d'avant-hier). Merci à tous ceux qui nous ont confié leurs photos pour que nous puissions réaliser cette exposition et merci à ceux qui nous ont aidé, au long de ces deux jours, à identifier presque tous les enfants photographiés ! Merci aussi à ceux qui nous ont apporté d'autres photos, ce qui sera l'occasion de renouveler cette exposition dans les temps à venir. L'exposition s'est terminée, vers 17h, le dimanche, par l'interprétation, par **les élèves de CM**, de la chanson qu'ils avaient écrite et composée durant l'année scolaire précédente.

A **Cheully**, les visiteurs ont pu voir une exposition du sculpteur Denis Meslin et des dessins de Alexandra Salvo et découvrir les vitraux de la chapelle qui viennent d'être restaurés par Lia Meslin.

AVIATROGLO



Malgré une météo plus qu'incertaine, plus de 60 personnes furent présentes au départ de la marche organisée dans la soirée du 17 septembre par Aviatroglo à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Le circuit démarra à la halte nautique et se poursuivit jusqu'à l'usine d'assemblage près de la piste de Vincelles. Quelques scénettes (dont celle très appréciée avec Yves et sa moto d'époque) et séquences narratives par Didier, président d'Aviatroglo, ont rythmé le cheminement, au grand plaisir des participants.



Un verre de l'amitié et une pause méritée, à l'abri dans le local du club ULM gentiment ouvert par Olivier (son président), permirent à chacun d'échanger sur ce qu'ils venaient de découvrir.

Puis ce fut le retour avec la satisfaction d'une marche « découverte » réussie ... et l'adhésion d'un jeune passionné de plus de 80 ans.

Merci à tous ceux qui ont participé, sans oublier la commune de Cravant pour le prêt d'un groupe électrogène et de tables et bancs.



Aviatroglo.fr

L'inauguration de l'épicerie

Samedi 24 septembre, le Maire et le Conseil Municipal avaient convié les représentants des organisations ayant facilité la transmission du commerce de l'épicerie-tabac-presses, et participé à son financement, afin de les remercier.

Monsieur André Villiers, Président du Conseil Départemental avait bien voulu honorer de sa présence cette manifestation.

Le Maire a salué lors de cette inauguration le rôle et la parfaite concertation de ces organismes :

- Yonne Active Création, organisme qui dépend du Conseil Départemental, qui apporte son soutien aux personnes créant ou reprenant un commerce, représenté par Madame Malika Ounes, conseillère départementale et Présidente, et Francis Moreau, Directeur Général.
- La Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté,
- Pôle Emploi,
- Le Cabinet de Conseil et d'expertise comptable CER,
- Le groupe Schiever, partenaire de l'épicerie sous l'enseigne Proximarché

Le Président Villiers a souligné l'importance du commerce de proximité en milieu rural. Il a insisté sur la nécessaire implication des habitants en les incitant à faire travailler les commerçants du village afin d'assurer leur pérennité.



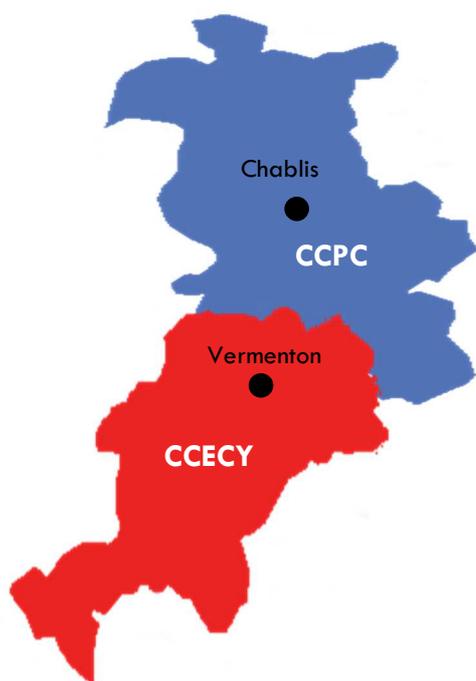
Les échos de la CCECY

Fusion de la Communauté de communes Entre Cure et Yonne (CCECY) et de la Communauté de communes du Pays Chablisien (CCPC)

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 31 juillet 2015, vise, entre autres objectifs, à « rationaliser l'organisation territoriale ».

La loi stipule que les Communautés de communes devront comporter au moins 15 000 habitants, cette règle étant assortie de quelques dérogations. Pour cette raison, notre Communauté de communes, dont le Président est Monsieur Dominique CHARLOT, et celle du Pays Chablisien, dont le Président est Monsieur Patrick GENDRAUD, ont décidé de fusionner, avec une application au 1^{er} janvier 2017. Le Préfet a approuvé cette fusion le 4 mai 2016.

La nouvelle collectivité comptera 16 318 habitants (10 598 pour le Pays Chablisien et 5 720 pour notre communauté de communes) et 36 communes. Plusieurs réunions se sont tenues depuis lors entre les deux présidents et entre les représentants des deux communautés de communes, afin de préparer cette fusion : Comparaison entre les deux organisations respectives, harmonisation des compétences (Économie, tourisme, Aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, collecte et traitement des déchets, assainissement ...), afin de redessiner un fonctionnement commun dès le 1^{er} janvier 2017.



Le Conseil Municipal

Rappels : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjointes, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage. Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune puis ensuite publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr, menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

Extraits du Conseil Municipal du 23/06/2016

Ordre du jour : Avis du l'arrêté préfectoral de périmètre du futur EPCI, Délibération portant désaffectation et aliénation de deux parties de chemins ruraux, Vente du bungalow à la CCECY pour les services techniques, Choix du bureau d'étude pour les travaux sur le réseau d'eau potable et aménagement de voirie, Souscription d'une assurance dommage-ouvrage pour les travaux du groupe scolaire, Renouvellement & avenant à la convention de gestion de la restauration scolaire avec les Filous Futés, Remplacement temporaire de fonctionnaires ou de contractuels, Fourniture, installation & entretien par Cravant Patrimoine de bacs garnis de plantes médicinales, DPU, Questions diverses.



AVIS SUR L'ARRETE PREFECTORAL DE PERIMETRE DU FUTUR EPCI

Cet arrêté est notifié aux Présidents des EPCI concernés pour avis de l'organe délibérant et aux Maires des communes incluses dans le projet de périmètre pour accord de chaque conseil municipal, Le Maire rappelle que l'accord des communes doit être exprimé par la moitié au moins des conseils municipaux intéressés, représentant la moitié au moins de la population totale de celles-ci, y compris le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse si cette dernière représente au moins le tiers de la population totale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **SE PRONONCE CONTRE le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion des Communautés de Communes d'Entre Cure et Yonne et du Pays Chablisien tel qu'arrêté par le Préfet de l'Yonne le 4 mai 2016**
- **REGRETTE une interprétation littérale de la loi, ne tenant pas compte de la cohérence territoriale et des volontés locales unanimes, en ce qui concerne les communes d'Arcy-sur-Cure et de Carisey.**

DELIBERATION PORTANT DESAFFECTATION ET ALIENATION DE 2 PARTIES DE CHEMINS RURAUX

Par délibération en date du 25 juin 2015, le Conseil Municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de deux parties de chemins ruraux (parcelle ZP 29, d'une superficie de 2 740 m² et une partie du chemin rural dit « chemin de Maintenu » cadastré ZB 178 d'une superficie de 1 239 m²) en vue de leur cession.

L'enquête publique s'est déroulée du 23 mars 2016 au 7 avril 2016. Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien des parties de chemins.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- **de désaffecter les deux parties de chemins ruraux ci-avant mentionnés en vue de leur cession ;**
- **de fixer le prix de vente plancher à 0.285 euros le m² ;**
- **de proposer aux propriétaires riverains d'acquérir les terrains attenants à leur propriété conformément à l'article L 161-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;**
- **d'autoriser Mme le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.**

CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR LES TRAVAUX DE RESEAU D'EAU POTABLE ET D'AMENAGEMENT DE VOIRIE

Dans la perspective de poursuivre l'amélioration de la partie ancienne des réseaux d'eau potable qui conduira ainsi à la rénovation des voiries et de l'espace public pour les rues de Bonnielle et de l'Eglise, la commune est amenée à choisir un cabinet d'études pour procéder au diagnostic et aux pré-études (AVP).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de passer commande au Bureau d'Etude ECMO pour la somme de 9 205.00 € HT et autorise le Maire à signer les documents nécessaires à ce diagnostic, aux relevés topographiques et aux pré-études AVP pour les rues de Bonnielle et de l'Eglise. Après ces missions et les décisions d'étapes correspondantes suivra la mission de maîtrise d'œuvre.

RENOUVELLEMENT ET AVENANT A LA CONVENTION DE GESTION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE AVEC LE CENTRE LES FILOUS FUTÉS

Par l'intermédiaire du Contrat Enfance Jeunesse, la CAF remboursait les frais de personnel durant la pause méridienne, ce qui n'est plus le cas actuellement.

La compétence de la cantine étant communale, il appartient désormais à toutes les communes concernées de prendre en charge cette 1/2 heure pour 5 agents à Cravant sur une base horaire à 20.66 € (tarif bloqué sur 2 ans) soit :
 $20.66 \text{ €} \times 0.50 \text{ heure} \times 144 \text{ jours (année calendaire)} \times 5 \text{ agents} = 7\,437 \text{ €}$

Pour 2016, la facture s'élèvera à 4462.56 € (3 agents) et en 2017 à 7437 € en plus des frais habituels.

Il convient de renouveler la convention avec les Filous Futés pour la gestion de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 en y incluant ces frais supplémentaires.

Le Centre des Filous Futés étudie actuellement la mise en place de la tarification de la cantine au quotient familial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, Autorise le Maire à signer la convention de gestion de la restauration scolaire pour la mise à disposition de personnel des Filous Futés de Cravant pour l'année scolaire 2016-2017.

DROITS DE PREEMPTION URBAIN

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- Sur les immeubles cadastrés ZE 228 et ZE 229 situé 25 rue du Val du Guette à Cravant propriété de Mr ROUGE Michaël et Mme LHERMITTE Virginie
- Sur l'immeuble cadastré AD 129 situé route de Lyon à Cravant propriété de la SCI DE BAIL (bien situé 3 rue des Bouchots, adresse mentionnée au notaire dans le certificat de numérotage)

Extraits du Conseil Municipal du 11/07/2016

Ordre du jour : Achat d'un camion benne, Souscription d'un emprunt pour le camion benne, Décisions modificatives n°1 au Budget Principal 2016, Décisions Modificatives Techniques au Budget Principal 2016, Vote du bail commercial de l'épicerie, Cession du bail Aquadis à la société PB Loisirs, DPU, Questions diverses.



ACHAT D'UN CAMION BENNE

En raison de sa vétusté, le camion benne de la commune, mis en circulation en 1989 n'a pas eu son agrément lors du passage au contrôle technique, il s'avère nécessaire de faire de grosses réparations or celles-ci ne sont pas réalisables faute de pièces. De ce fait, des demandes de tarifs ont été faites afin d'acquérir un nouveau camion soit en occasion soit en neuf, selon les opportunités à cause du délai court nécessaire.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir un camion benne diesel, avec les frais de mise en circulation, pour la somme maximum de 30 000 € TTC et donne tout pouvoir au Maire pour réaliser le choix du matériel en fonction des disponibilités à court délai et l'achat du véhicule et une remise commerciale de 1800 € TTC (en lieu et place de la valeur de reprise initiale prévue) et avec la reprise de l'ancien véhicule au prix de 50€ TTC.

VALIDATION DU BAIL COMMERCIAL DE L'EPICERIE

Par délibération du 15 décembre 2015, le Conseil Municipal avait validé le contrat de location gérance de l'épicerie avec Mme Martine STYCRIN. La ré-ouverture du magasin étant programmée fin juillet 2016, il est demandé au Conseil Municipal de faire de même pour le bail commercial de l'épicerie, à compter du 14 juin 2016, par Mme Martine STYCRIN, pour un loyer mensuel de 300 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine le bail commercial avec Mme STYCRIN pour un loyer mensuel de 300 €.

CESSION DU BAIL AQUADIS A LA SOCIETE PB LOISIRS

La société AQUADIS a cédé son fonds de commerce de location de chalets, exploité rue de l'Emoulerie à Cravant et dénommé Parc Résidentiel le Ru du Pré, à la société PB Loisirs le 24 juin 2016, ainsi que le droit au bail.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, PREND ACTE de la cession du fonds de commerce et du droit au bail intervenue le 24 juin 2016 à la société PB LOISIRS par la société AQUADIS. Le bail commercial à la société PB LOISIRS se poursuit donc aux mêmes conditions que le bail consenti le 20 février 2007 à la société AQUADIS pour un loyer annuel de 10 000 €. Le Conseil Municipal DELEGUE au Maire toutes compétences pour prendre le cas échéant les mesures administratives nécessaires.

DROITS DE PREEMPTION URBAIN

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- Immeuble cadastré AA 568 situé 26 rue Bleue à Cravant, propriété de Mr FOURNEL Yves

Infos pratiques

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Standard
03 86 42 23 34
Permanence téléphonique
tous les jours de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
(17 h les mardi et vendredi)

Fax
03 86 42 29 67

Courriel
mairie-cravant@wanadoo.fr

Site internet
www.cravant-yonne.fr



Horaires d'ouverture au public :

lundi de 14 h à 18 h
mercredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
jeudi de 14 h à 18 h

Permanence sociale

le mercredi de 14 h à 18 h
par Michèle BARY
et George BASSAN

**Le Maire et ses adjoints peuvent
vous recevoir sur rendez-vous.**

**Merci de vous renseigner
en Mairie.**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Extrait des informations consultables sur le site
www.service-public.fr

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- être de nationalité française (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

A savoir : à 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

Où s'inscrire ?

- Soit à la Mairie de votre domicile,
- Soit à la Mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- Soit à la Mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- Soit à la Mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

- Remplir le formulaire téléchargeable sur www.service-public.fr ou disponible en Mairie
- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité. Si vous êtes devenu français récemment et que vous

n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple).

- Justificatif de domicile

Quand s'inscrire ?

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Par exemple, pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016.

Cas particuliers : inscription l'année de l'élection

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1^{er} janvier
- Militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier
- Acquisition de la nationalité française après le 1^{er} janvier
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier.



RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

Comment se faire recenser ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Se présenter à la Mairie avec :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- livret de famille tenu à jour,
- justificatif de domicile.

Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.



Quels sont les effets ?

Suite du recensement, la Mairie délivre une attestation et le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté.

Il est, en outre, inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

ADMR



L'association locale ADMR d'Escolives intervient dans votre commune pour aider les familles et les personnes à bien vivre chez elles à tout âge de la vie. L'ADMR s'appuie sur des notions de proximité, solidarité et humanité dans le respect de la personne aidée. Nos aides à domicile interviennent pour des services variés :

- Ménage, entretien du linge, aide à la vie quotidienne (repas, courses, activités, aide à la toilette, aide à la mobilité)
- Accompagnement aux transports
- Garde d'enfants à domicile
- Soutien aux familles (grossesses, naissances)

En cas de besoins, pour vous permettre de rester à domicile en sécurité, nous disposons également d'un service de téléassistance Filien 24/24h avec un responsable installateur de proximité.

Vous pouvez nous contacter à la maison des services d'Escolives au 8 place de la mairie le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16 h ou par téléphone du lundi au vendredi au 03 86 53 88 62.

L'équipe bénévole d'Escolives



Infos communales

INTERDICTION DE BRULAGE DES DECHETS VERTS

Rappel : un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre : les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de débroussaillage,
- les feuilles mortes,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou utilisés pour faire un compost individuel.

ETAT CIVIL**REGISTRE D'ETAT CIVIL****NAISSANCES**

Le 25 juillet	Issam BIJJOU	7 promenade St Jean
Le 1er août	Titouan BRISMONTIER	13 rue d'Arbaut
4 septembre	Tosca GENOVESE	21 rue d'Orléans

MARIAGE

Le 25 juin	Jérôme BOUJAT & Valérie DROIN	Bas de Chouillot
Le 3 septembre	Michel BARUSI & Patricia FAYE	14 chemin du Colombier

DECES

Le 31 janvier	Lucie GUENOT	<i>Décédée à Coulanges-la-Vineuse</i>
Le 10 juin	Gilles TARDIF	<i>Décédé à Biguglia</i>
Le 13 juillet	René PATIN	<i>Décédé à Mailly-le-Château</i>
Le 9 août	Emile JUELLE	Domicilié 7 rue de l'Horloge
10 septembre	Carmen NOGUERA	Domicilié 16 route de Paris
22 septembre	Roland MARC	Domicilié 24 rue du Fbg St Nicolas

RESULTAT DES DERNIERES ANALYSES D'EAU (01/09/2016)

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	0	15
Odeur	0	2 à 12
Turbidité	0,22 NFU	2
pH	7,60	6,5 et 9
Ammonium	<0,05 mg/L	0,10
Nitrates	42,5	50
Bactéries coliformes /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Entérocoques /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Eschérichia coli /100 ml-MS	<1 n/100mL	0

Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

AFFOUAGES 2016-2017

Les personnes désirant bénéficier d'un affouage sont priées de bien vouloir s'inscrire en Mairie jusqu'au **lundi 24 octobre 2016 à 18 h**, dernier délai.

Un tirage au sort pour l'attribution des coupes sera réalisé en Mairie, en présence des personnes inscrites et de l'agent de l'ONF.

Les lots sont attribués selon les critères suivants :

- Avoir sa domiciliation dans la commune,
- Disposer d'un moyen de chauffage au bois,
- Pour les personnes déjà bénéficiaires d'une coupe :
 - ⇒ Avoir procédé à la coupe, à l'enlèvement du bois et au nettoyage de la coupe selon les règles techniques et délais prévus au règlement,
 - ⇒ Avoir payé les droits correspondants à sa coupe.



LA POSTE

INFORMATION de l'Agence Postale de Cravant

L'agence sera fermée le samedi 29 octobre pour remplacement sur l'agence d'Accolay.

Des nouvelles des écoles et des Filous Futés

C'est la rentrée des écoles

Malgré des travaux en cours d'achèvement, l'école a accueilli dans des conditions satisfaisantes les écoliers « impatientes » (sic) de retrouver ou découvrir leur (nouvelle) maîtresse et leur nouvelle classe.



Parmi les changements notables de la rentrée, on notera l'accueil des enfants d'Irancy et Vincelottes Cravant en Élémentaire, ce qui représente 2 élèves de CP et 4 CE1.

Voici en détail la répartition des effectifs de cette nouvelle année :

Maternelle : la classe de Madame Morvand compte 22 enfants inscrits en Petite Section et 4 en Moyenne Section. Celle de madame Bossu en compte 12 en Moyenne Section et 12 en Grande Section.

Élémentaire : 17 enfants sont dénombrés dans la classe de Madame Wiseur, soit 9 CP et 8 CE1.

Madame Durand compte pour sa part 17 enfants répartis comme suit : 7 CE1 et 10 CE2.

Enfin, 26 élèves forment les classes de Madame Silvan : 15 CM1 et 11 CM2.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) reprennent dès la mi-septembre et permettent aux enseignantes d'aider les élèves qui en ont besoin ou d'approfondir des connaissances. Ces APC ont lieu le mardi pendant l'horaire des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), de 15h15 à 16h45.

On notera enfin que dans le cadre du renforcement des mesures de protection des écoles, un visiophone a été installé à l'entrée pour réaliser un filtrage en dehors des heures d'ouverture normale du site.

Vacances scolaires

Vacances de Toussaint

Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016

Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016

Vacances de Noël

Fin des cours : vendredi 16 décembre 2016

Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017

Vacances d'hiver

Fin des cours : vendredi 17 février 2017

Reprise des cours : lundi 6 mars 2017

Vacances de printemps

Fin des cours : vendredi 14 avril 2017

Reprise des cours : mardi 2 mai 2017

Vacances d'été

Fin des cours : vendredi 7 juillet 2017

Les projets des Filous Futés



« Noël entre deux rivières »

Cette année, c'est entre « deux rivières » et en chanson que nos enfants fêteront Noël le dimanche 18/12 à la Salle Polyvalente de Cravant.

Un Noël « enchanté » où petits et grands auront la joie de vous faire découvrir les chansons, amusantes, poétiques et pédago'ziques de Thierry Ki.

Un Noël « alléchant », où jeunes d'Accolay et Cravant chanteront les chants appris en NAP sous la direction de Sylvianne, enseignante à l'école de Musique de Vermenton.

Un joli projet à l'initiative du comité consultatif Jeunesse Animation Sports et Ecoles de notre belle commune, réalisé en partenariat avec le centre de loisirs « les filous futés » et l'école de musique de Vermenton.

Un dimanche « enchanteur » où nous vous espérons très nombreux, pour célébrer ensemble la fin de l'année...

« Roulez jeunesse »

« Roulez jeunesse » est un projet mis en œuvre par le centre de loisirs « Les filous futés » en partenariat avec l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion pour la Santé et la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile. Il a pour objectif de favoriser le « bon comportement » de nos enfants sur la route (à pieds ou à vélos).

Les plus grands de Vermenton (CE2, CM1, CM2) préparent ainsi durant les NAP avec Fanny, intervenante à l'IREPS, une information pour leurs camarades, plus jeunes. Alphonse le lièvre et Prudence la tortue seront les héros de ces séances.

Durant les Vacances d'Octobre, un temps fort destiné à l'ensemble des familles du territoire permettra aux uns et aux autres d'apprendre à circuler en toute sécurité ... et sera l'occasion pour les plus grands de valider «un permis vélo».

RDV donc le Vendredi 21/10/2016
au Centre de Loisirs (inscription obligatoire).

Et en attendant « Roulez jeunesse »...

Évènements

Visite nocturne de Cravant

L'Office de Tourisme de la CCECY a organisé le samedi 10 septembre 2016 une visite guidée et nocturne de Cravant.

Épargné par la météo qui semblait un temps se dégrader, cet évènement a finalement rencontré un très beau succès. En effet, plus de 40 personnes ont suivi avec attention la guide au travers des rues remplies d'histoire. Des détails et des explications qui ont éclairé notre patrimoine et ravi les participants.

L'ambiance conviviale de cette balade culturelle à la lanterne s'est poursuivie à l'ESCALIER où une dégustation d'un vin **d'hypocras** (concocté par Jean-François Silvan et dont la recette est donnée ci-dessous) et quelques gâteaux étaient proposés en présence de notre Maire Colette Lerman.

Merci à l'OT de la CCECY et à tous ceux de la commune qui ont participé à cette organisation.



Hypocras

- 5 litres de vin rouge
- 1 kg de miel
- 1 cuillère à café de muscade
- 1 cuillère à café de cannelle
- 1 cuillère à café de gingembre
- 5 clous de girofle
- 1 verre d'alcool pour fruits



Verser le vin dans une bonbonne, ajouter les épices et le miel fondu.
Agiter pour bien mélanger.
Laisser infuser 10 à 15 jours à la cave en agitant de temps de temps.
Filtrer.

L'hypocras ou claret ou piment est un mélange d'un vin d'épices additionné de miel. Il était très prisé au moyen-âge pour redonner une forme buvable aux vins qui s'oxydaient assez vite car il était conservé en tonneau. L'hypocras pouvait se conserver beaucoup plus longtemps que le vin. La généralisation des bouteilles en verre avec bouchon en liège au 18^{ème} et 19^{ème} siècle a sonné le déclin de ce breuvage. Le nom « Hypocras » fait référence au médecin antique Hippocrate qui avait élaboré une préparation thérapeutique à base de vin, d'herbes médicinales et de sucre (qui était longtemps considéré comme un médicament).

Associations

CRAVANT EN FÊTE

Fête du village : quel cirque !

C'est sous un temps clément que l'association Cravant en Fêtes a installé son florilège d'animations au stade sur le thème du cirque : une série enchaînée de spectacles pour tous (marionnettes, jonglage, acrobaties, ...), un manège qui n'a pas désempilé, une initiation aux bulles de savon géantes, un concours de déguisement, un concert pour animer le repas et attendre le feu d'artifice qui a embrasé le ciel cravantais !



Grâce au soutien technique et financier de la commune et du Conseil Départemental, cette fête a su trouver un public familial qui a témoigné sa satisfaction pour la qualité des animations. La fête de notre village se place depuis plusieurs années comme un événement-phare du début de l'été qui rayonne bien au-delà de Cravant. Bravo et merci aux bénévoles pour leur investissement !

L'association tient à remercier les commerçants de bouche de Cravant qui sont venus proposer leur savoir-faire culinaire, les filous-futés pour leur participation à la décoration, le syndicat d'initiatives ainsi que la communauté de communes pour leurs prêts de matériel mais aussi les artisans, commerçants et entreprises locales pour leur soutien financier. Un grand merci est adressé en particulier aux sapeurs-pompiers de Cravant qui ont assuré un service de surveillance nocturne ainsi qu'une présence sur toute la fête.

Le thème de la fête prochaine (week-end du 1^{er} et 2 juillet 2017) sera la **féerie**.

*Les habitants qui veulent se joindre à l'association pour préparer et animer ces festivités avec les bénévoles sont, bien entendu, les bienvenus !
(Contact : 06 89 95 52 32)*



Fête 14 juillet



Après une retraite aux flambeaux dans la fraîcheur du 13 juillet, les enfants se sont retrouvés le lendemain, sous une chaleur intense pour la traditionnelle série d'épreuves et de jeux, tous sont repartis ravis, avec leurs récompenses.

Programme à venir

Cravant en Fête ne restera pas inactive pendant l'automne et l'association vous propose :

- 9 octobre après-midi : **Loto** à la Salle Polyvalente.
- 31 octobre après-midi : **Fête des sorcières** (concours de déguisements, défilé dans les rues et dégustation de soupe de potirons).
- Week-end du 6 novembre : **Bourse aux jouets** à la Salle Polyvalente.

Fête du Potiron :

La fête du potiron évolue cette année et elle intègre la fête des sorcières mise en place par Cravant en Fête.

Les potirons cultivés au jardin partagé seront cuisinés par les enfants des Filous-Futés et seront servis en fin d'après-midi du 31 octobre.

CRAVANT PATRIMOINE, Association de Défense du Patrimoine



La création d'un petit conservatoire de plantes médicinales et condimentaires a été votée en Assemblée Générale. Ces plantes aux vertus reconnues depuis l'Antiquité sont vivaces et on les trouve dans leur milieu naturel ou chez quelques producteurs spécialisés.

Les molécules qu'elles synthétisent sont copiées et produites par les industries pharmaceutiques ; quant aux bacs de présentation emplantés à la Roseraie et à l'Escalier, ils sont équipés de panneaux relatant les propriétés de ces végétaux.

Merci à Madame le Maire d'avoir validé ce projet ; merci à toutes celles et ceux qui l'ont accompagné et aux généreux donateurs de la Société Mobil Wood qui ont fourni ce mobilier !

Enfin, avec ces bacs sur pieds, les élèves seront à la hauteur de ce petit monde vert. Ils s'inviteront dans ce jardin miniature et s'émerveilleront de l'étrangeté, de la personnalité entraperçue de chacune des plantes présentées.

Au cours des échanges qui ont suivi cette présentation du samedi 20 août, il a été proposé d'organiser des sorties botaniques à différentes époques de l'année, d'identifier, de collecter des plantes, d'en étudier les propriétés, ainsi compléter, remplacer les manquants.

On tiendra compte de la remarque concernant l'implantation des bacs à la Roseraie, en rupture avec une certaine cohérence et harmonie paysagère et qui présente en outre des difficultés au niveau de l'arrosage alors qu'à l'Escalier le robinet extérieur faciliterait l'opération ...

Une première sortie est envisagée courant octobre.

Le Président
Jean-Pierre FRANCK

CRAVANT SOLIDARITÉ



Voilà la rentrée et l'occasion de vous reparler de notre association.

Avant les vacances, comme je vous l'avais annoncé, grâce à l'aide des enseignantes nous avons remis aux enfants de la Grande section de maternelle qui rentrait à la « grande » école en septembre un sac à dos avec du petit matériel et d'autres petits cadeaux afin de fêter cet événement.

Un goûter offert à tous les enfants de la maternelle a achevé ce rendez-vous.

Nous espérons que cette initiative a été bien appréciée.



Maintenant reprise de nos activités habituelles :

L'aide aux devoirs pour les enfants du village uniquement a repris le **lundi 26 septembre** de 17 h à 18 à la Bibliothèque et est assurée par 4 bénévoles du village.

On n'oublie pas nos séniors. Le **2^{ème} loto gratuit** destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans s'est déroulé le **jeudi 22 septembre** dans une très bonne ambiance. Le prochain rendez-vous est fixé au jeudi 12 janvier : nous en profiterons pour tirer les rois.

Après 2 mois d'interruption le **vestiaire** attend à nouveau les visiteurs le 1^{er} lundi de chaque mois de 14 h à 17 h et le 3^{ème} jeudi du mois de 17 h à 19 h.

Octobre : **lundi 3 et jeudi 20**
Décembre : **lundi 5 et jeudi 15**

Novembre : **lundi 7 et jeudi 17**

Il est ouvert à tous sans condition de ressources. N'hésitez pas à nous rendre visite : notre stock est important : vous trouverez sûrement quelque chose qui vous plaira.

La **Bourse aux vêtements** automne-hiver, jouets, linge de maison, puériculture est programmée le **samedi 15 et dimanche 16 octobre** de 10 h 30 à 18 h. Le dépôt des vêtements se fera le **jeudi 13 et vendredi 14 octobre** de 14 h à 19 h selon les modalités habituelles : seuls les vêtements de saison en bon état, propres et repassés seront acceptés. Nous ne prenons pas les costumes d'hommes. Une seule liste de 25 vêtements par famille est acceptée.

Je renouvelle mon appel : nous avons un besoin urgent de bénévoles pour étoffer notre équipe :

- Le lundi pour l'aide aux devoirs
- Le mardi 4 octobre pour ranger le vestiaire
- Le jeudi 13 et vendredi 14 octobre pour accueillir les déposants de la bourse aux vêtements.

N'hésitez pas à me contacter au 03 86 42 28 32 ou à appeler le secrétariat de Mairie

Marie THEUREL

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



Au cœur de l'été, le CPI a eu le plaisir de recevoir la visite de jeunes enfants du Centre de Loisirs « Les Filous Futés ».

Après la découverte de la caserne et des équipements, les enfants, contents de revêtir la tenue de pompiers et de tenir la lance à incendie, ont eu le privilège de monter dans le camion du CPI.

Le Président

LE SYNDICAT D'INITIATIVE ET L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Le Syndicat d'Initiative et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers organiseront leur 3ème marché de Noël le **samedi 10 décembre entre 10 h et 20 h.**

DU COTE DU FSE ...

L'assemblée générale du 9 septembre dernier a marqué le départ de cette nouvelle année pour l'association, entre nouveautés et classiques, vous aurez tous les choix !

SPORTS ET LOISIRS

Tennis de Table



L'équipe de pongiste a repris cette année sur les chapeaux de roue, dans la catégorie d'excellence. De nouveaux joueurs sont toujours les bienvenus pour gonfler les effectifs et pour contribuer sportivement et sympathiquement à l'évolution de l'équipe.

Pour les adultes, rendez-vous les mardis et vendredis à

20h30 à la salle polyvalente. Pour les enfants, le rendez-vous est fixé au mardi de 17h30 à 18h30.

La randonnée pédestre groupée

Une activité toujours en marche, puisque les mois se succèdent et permettent aux randonneurs de découvrir les plus beaux coins de notre région. Un dimanche par mois, à 9h, le rendez-vous est pris pour une marche d'une douzaine de kilomètre, toujours dans une ambiance décontractée.

Prochaine rando le dimanche 16 octobre à 9h.

Boxe et self-défense

Une des nouveautés de cette rentrée, c'est ce cours de boxe et self-défense, qui est ouvert à tous à partir de 8 ans. Un premier cours, pour les jeunes entre 8 et 12 ans, a lieu de 18h à 18h45, tandis que pour les ados et les adultes, il a lieu de 18h45 à 20h à la salle du Gué d'Arbaut. Cet entraînement a pour objectif de développer la confiance en soi, la motricité et la notion de respect de l'intégrité physique. On y apprend à contrôler ses gestes, à surmonter ses craintes et à maîtriser son énergie.

Gym douce et renforcement musculaire

Le succès grandissant de cette activité est tel que cette année deux séances hebdomadaires sont prévues. Les cours du jeudi de 11h à 12h sont maintenus tandis qu'une nouvelle séance se programme désormais le mardi de 16h30 à 17h30. Rendez-vous à la salle du Gué d'Arbaut.

Baby-gym et école multisports

Ces activités pour les enfants se poursuivent cette année, tout comme les cours d'initiation et de perfectionnement à la piscine, à Avallon. La baby-gym a lieu le mercredi de 11h à 11h45 pour les petits bouts de 2 à 3 ans non scolarisés, tandis que la séance pour les 4 à 5 ans a lieu de 16h à 16h45, après la sieste, à la salle polyvalente.

Les plus grands peuvent découvrir différents sports comme l'escrime, l'escalade, le handball, le basket, le scratchball etc. tous les mercredis de 14h à 15h45 selon leur âge ainsi que pendant les stages proposés pendant les vacances scolaires.

Atelier loisirs créatifs

Une autre nouveauté de la rentrée, c'est l'atelier loisirs créatifs pour les enfants à partir du CP. Animé par Solenne, animatrice du centre de loisirs des filous futés, un programme alléchant attend les participants : Création de bijoux en résine, de figures en macramé, de doudous en pompons, marionnettes en feutrine, papier mâché, figurine en cure-pipe, vannerie, atelier bois, céramique et modelage... Dix places sont disponibles afin que chacun soit satisfait de ses réalisations. L'atelier se déroule tous les mardis de 17h30 à 18h30 au centre de loisirs des filous futés. Il n'y a pas d'activités pendant les vacances scolaires.

Steps

L'activité steps pour les ados et les adultes reprend ses habitudes du jeudi à la salle du Gué d'Arbaut, entre 20h et 21h.

A LA BIBLIOTHEQUE

Reprise des ateliers enfants du mercredi après-midi :

Des ateliers scientifiques seront programmés tout au long de l'année avec l'intervention de Stéphane Montchaud, de l'association URSSA MAJOR Astronomie. Expositions, réalisations pratiques, expériences extraordinaires sont prévues pour le plus grand bonheur de tous.

La conception d'un système solaire est au programme de ce premier atelier, le mercredi 9 novembre de 14h30 à 16h. Il est gratuit, pour les enfants à partir du CP/CE1, sur inscription à la bibliothèque, dans la limite des places disponibles.



Des ateliers loisirs créatifs seront proposés avec différentes intervenantes au fur et à mesure de l'année à venir.

L'heure du conte reprend le 1^{er} octobre avec Emilie. Si vous aussi, souhaitez participer et animer une séance à la bibliothèque, n'hésitez pas à nous contacter !

Le prix de lecture jeunesse de manga de l'Yonne, **Sa'Yonne Ara 2017**, en partenariat avec la BDY recommence dès le mois d'octobre pour les lecteurs de la bibliothèque. Ce prix est gratuit, il suffit de lire les titres sélectionnés par les organisateurs et de voter pour récompenser son coup de cœur. Pour les enfants à partir du CE2. Inscription gratuite à la bibliothèque.

Les journées du Patrimoine : Une exposition des Archives Départementales de l'Yonne était visible autour du thème « Écoles et écoliers d'Autrefois ».

L'accueil des classes de Maternelle et d'Élémentaire :
Toutes les classes de Cravant sont accueillies à la bibliothèque. Les deux classes de Maternelles viennent en alternance le mercredi matin tandis que les trois classes d'Élémentaires viennent le lundi en début d'après-midi. Des thématiques différentes seront abordées avec les trois classes. Chez les CP/CE1, c'est sur la réalisation d'un abécédaire que nous allons travailler, avec les CE1/CE2, c'est le conte qui sera étudié et avec les CM1/CM2, c'est la presse nous allons explorer.

Les cours d'informatique

Les cours reprennent le jeudi 29 septembre avec des séances de découverte des outils de bureautique (Word, Publisher...), du logiciel de retouche d'images Picasa, d'Internet et d'autres possibilités.

Les participants disposent de 7 postes fixes ou peuvent venir avec leur portable. Au 1^{er} étage de la bibliothèque, de 14h à 16h.

Le club d'échecs :

Reprise du club d'échecs pour tous, les samedis matin de 10h à 12h (hors vacances scolaires), au 1^{er} étage de la bibliothèque. Une ambiance sympathique règne sur l'échiquier. Les cours mêlent le coin apprentissage pour les plus jeunes et les parties pour adultes, avec la présence d'un jeune champion, Lucas Brison. L'équipe adulte joue en Nationale IV depuis l'année dernière et continue son ascension.

Une entente avec le club d'Avallon s'est créée et le club s'appelle désormais Cravant-Avallon échecs.



La ludothèque :

A la ludothèque, vous avez rendez-vous tous les mercredis de 16h30 à 18h pour emprunter des jeux, découvrir des nouveautés, et vous amuser. Rendez-vous, hors vacances scolaires, au 1^{er} étage de la bibliothèque. Les animations au bar-brasserie O'Jouvence sont toujours d'actualité : Un mois c'est un rendez-vous dans l'après-midi et le mois suivant c'est une soirée jeux. Rendez-vous le **samedi 1^{er} octobre** entre 14h et 18h. N'hésitez pas à amener vos jeux favoris. Vos rendez-vous du trimestre : Après-midi jeux au bar brasserie O'Jouvence, entre 14h et 18h, **samedi 1^{er} octobre et samedi 3 décembre** et soirée jeux, à partir de 19h pour dîner sur place et à partir de 20h30 pour jouer, le **samedi 5 novembre**.

Le théâtre

Reprise des activités pour les enfants le mercredi 5 octobre à la salle du Gué d'Arbaut. Pour les adultes, l'horaire reste à définir.

La photographie

La section photo a repris dès le jeudi 8 septembre dans les locaux de l'ESCALIER. Les participants devaient plancher sur une idée du bonheur et apporter des images s'y rapprochant. Une belle façon de commencer l'année. Les cours ont lieu tous les 1^{er} jeudis du mois, de 18h à 20h. Pendant deux heures, Michel Worobel insuffle sa passion et ses connaissances à chacun des participants. Un moment agréable et utile à quiconque souhaite manier un appareil photo.



L'ESCALIER



Un **atelier céramique** est mis en place cette année avec l'artiste **Eric Schenker** de Poilly sur Serein. Tous les mercredis, il propose deux séances de deux heures et demie afin de

découvrir le monde de la céramique. Au programme, *une initiation technique* (préparation et recyclage de la terre, initiation aux techniques de mise en formes, initiation aux bases du tournage), de la *création et du façonnage* (définition et mise en place de projets personnels adaptés à chacun, accompagnements adaptés) et enfin de la *décoration et de l'émaillage*. Le plasticien exécute des céramiques d'Art en grés et des céramiques utilitaires : vases, assiettes, verres et trouve ses sources d'inspiration au cœur de la nature. Rendez-vous le mercredi après-midi de 15h à 17h30 ou de 18h à 20h30. Des stages seront proposés pendant les vacances scolaires afin de réaliser un projet de A à Z. Le tarif est de 35€ par séance, avec un tarif dégressif pour plusieurs séances.

En **cuisine**, un mois sur deux vous retrouverez une recette salée et une recette sucrée. Les recettes salées vous emmèneront autour du monde, à commencer par l'Italie et ses fameuses lasagnes, le samedi 19 novembre. Le 15 octobre, vous apprendrez à réaliser

des mignardises et croques en bouches sucrées, et le 17 décembre, ce sera autour de la fameuse bûche de Noël d'être réalisée. Petit rappel concernant les inscriptions, elles ne sont possibles qu'en début de chaque mois, afin de pouvoir satisfaire au mieux les participants.

Se soigner avec les huiles essentielles, c'est possible. C'est le créneau que propose Valérie Lowenbruck, aromathérapeute. Elle anime ses ateliers avec différentes thématiques. Pendant trois heures, les participants découvrent les trésors enfouis dans chaque bouteille d'huile essentielle. Venir à bout de son rhume, chasser un mal de gorge etc., ce sont des thématiques qui seront abordées le samedi 12 novembre entre 14h et 17h.

Un **atelier cartonnage** sur deux séances est programmé ce trimestre. Rendez-vous les samedis 26 novembre et 3 décembre entre 14h et 17h pour confectionner un baguier.

Les deux séances permettent aux participants de créer un projet un peu plus complexe qu'à l'accoutumée. Une belle réalisation qui pourra également vous servir d'idée cadeau !



LES NOUVEAUTES DE LA BIBLIOTHEQUE : MUSIQUE

Family diner vol. 2 du collectif jazz SNARKY PUPPY (2016)



L'association avec des musiciens aux cultures différentes nous fait entendre un album capté en live aux couleurs chamarrées tendant vers l'universalité musicale.

A moon shaped pool de RADIOHEAD (2016)

Radiohead nous enchante ici de mélodies aux rythmes pop, teintées d'expérimentation musicale, et de la voix de Thom Yorke, sublime, ferme et claire, bref, magique.



Vixi tour XVII D'HUBERT-FÉLIX THIÉFAINE

A l'écoute de ce "Vixi Tour", il se dégage un énergie rare et une maîtrise impressionnante ou HFT surfe avec aisance au dessus de la vague avec ses (bons) mots.



LES NOUVEAUTES DE LA BIBLIOTHEQUE

La rentrée s'est faite littéraire à la bibliothèque. De nouveaux romans, documentaires et BD pour ce trimestre.

Les romans :

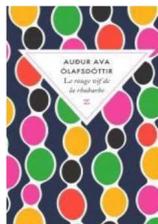
Petit pays de Gaël Faye

Musicien, auteur, compositeur G. Faye publie son premier roman dans lequel il raconte son enfance au Burundi. D'un paradis perdu à l'horreur de la guerre civile et du génocide, le roman de ce franco-rwandais est écrit à hauteur d'enfant, soulignant la beauté puis l'abomination qu'a connu son pays.



Le rouge vif de la rhubarbe d'Audur Ava Olafsdottir

Ce livre nous conte l'histoire d'Ágústína, une adolescente islandaise née avec des jambes atrophiées. La jeune fille n'a jamais connu son père et elle ne communique avec sa mère, qui vit à l'autre bout du monde, que par missives où elles se contentent mutuellement leur quotidien.



Le bal mécanique de Yannick Grannec

Quel lien entre l'Américain Josh, animateur de télé-réalité au 21^e siècle, et la jeune Suisse Magda, étudiante à la prestigieuse école allemande de design et d'architecture du Bauhaus, à la fin des années 1920 ? Pongez dans l'effervescence artistique de l'Allemagne de Weimar, avant l'arrivée des nazis au pouvoir.



Ecoutez nos défaites de L. Gaudé

Un agent des renseignements français gagné par une grande lassitude est chargé de retrouver à Beyrouth un ancien membre des commandos d'élite américains soupçonné de divers trafics. Il croise le chemin d'une archéologue irakienne qui tente de sauver les trésors des musées des villes bombardées. Un roman inquiet et mélancolique qui constate l'inanité de toute conquête et proclame que seules l'humanité et la beauté valent la peine qu'on meure pour elles.



Bien-être au naturel de Julien Kaibeck

L'expert Julien Kaibeck, le Jamie Oliver du bien-être et l'auteur du best-seller *Adoptez la Slow Cosmétique*, concentre ici enfin tout son savoir et ses recettes pour que chacun puisse devenir acteur de sa beauté et de son bien-être, au naturel. Pour Julien, être bien au naturel est la clé d'une vie équilibrée. Il propose ici toutes ses méthodes, techniques et recettes pour que chacun vive librement son bien être au naturel.



Les BD :

La rose écarlate, missions de Patricia Lyfoung, tomes 1 et 2

Depuis peu fiancée à Guilhem, Maud n'a rien perdu de sa fougue, ni de ses convictions, toujours prête à défendre les opprimés. En proie à une terrible crise de jalousie depuis l'arrivée d'Adèle, elle devra pourtant garder son sang-froid afin de démasquer ce fantôme tueur de jeunes femmes rousses...



L'adoption. Qinaya de Zidrou

L'amour ne se vole pas. L'amour ne s'achète pas. L'amour se mérite. Lorsque Qinaya, une orpheline péruvienne de 4 ans, est adoptée par une famille française, c'est la vie de tous qui est chamboulée. Mais pour Gabriel, ce sera encore plus compliqué : il lui faudra apprendre à devenir grand-père, lui qui n'a jamais pris le temps d'être père.



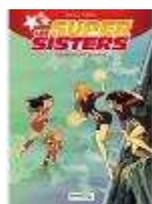
Old Pa Andersen d'Hermann et Yves H.

Etat du Mississippi, années 60. Toute sa vie, Anderson a courbé l'échine. Sa petite fille a été assassinée il y a quelques années. Le vieux Noir sait depuis toujours que les coupables sont des Blancs et que la justice ne les retrouvera jamais. Mais hier, la femme d'Anderson est morte de vieillesse. Et aujourd'hui, il n'a plus rien à perdre. Une magnifique BD.



Les supers sisters de Cazenove et William, tomes 1 et 2

Les Sisters enfilent leur costume de super-héroïne ! Une Super Sister, ça ne fait pas que sauver le monde, ça va aussi à l'école ! Mais comment apprendre ses leçons lorsqu'un camarade de classe se transforme en monstre destructeur ? Toujours prêtes à résoudre les problèmes Super Wendy et Super Marine se lancent à la recherche du Super Vilain qui se cache derrière tout ça. En effet, qui dans l'univers pourrait être capable de battre les Super Sisters ?



La guerre des Lulus de Régis Hautière et Hardoc

Lucas, Lucien, Luigi et Ludwig sont quatre pensionnaires de l'orphelinat de l'abbaye de Valencourt en Picardie. Tout le monde les surnomme les Lulus. En cet été 1914, lorsque l'instituteur est appelé comme tant d'autres sous les drapeaux, personne n' imagine que c'est pour très très longtemps. Et les Lulus ne se figurent pas que la guerre va déferler sur le monde finalement rassurant qu'ils connaissent.



Coups de projecteur sur ...

La commune de Cravant dispose de nombreux atouts et une grande diversité de possibilités pour accueillir des touristes de passage pour des durées plus ou moins longues.

Parmi celles-ci, les chalets représentent une offre attractive et de qualité. Suite à son récent changement d'exploitant, la commune tenait à mettre en lumière le village-chalets du « **Rû du pré** » et souhaiter le meilleur pour les futures années.

Monsieur Pierre Boisson qui est désormais l'exploitant a tenu à s'adresser à la commune au travers de la lettre que nous publions ci-dessous.



Bonjour à Toutes et à Tous,

Je tiens avant tout à remercier Mme le Maire, son conseil municipal et tous les habitants de Cravant pour l'accueil que vous m'avez réservé.

Je veux me présenter à vous. Parisien d'origine, j'ai vécu en région parisienne les vingt six premières années de ma vie avant de partir m'installer dans le Jura, de me marier et de fonder une famille de quatre enfants. Nous possédons encore une maison que nous essayons de vendre pour que ma femme puisse me rejoindre. Mes enfants volant de leurs propres ailes, cela m'autorise à saisir l'opportunité de venir à Cravant pour ce beau projet.

J'ai acheté le fond de commerce pour exploiter le site du village-chalets du Rû du Pré au groupe « Aquadis » en étant tombé sous le charme de votre village, de ses alentours, et du département de l'Yonne.

Après une étude de marché et de la lecture des bilans de ces dernières années, je n'ai pas hésité très longtemps et mon choix s'est fait sur ce site très agréable et plein de potentiel.

Depuis le 25 Juin (date de mes débuts), quelques changements ont eu lieu :Création d'un snack pour une petite restauration rapide (salades, steaks hachés, frites, glaces boissons). J'insiste sur le fait que je ne suis pas là pour faire concurrence aux restaurateurs existants mais pour proposer un service à mes locataires. Ouverture programmée sur toute l'année (sauf peut-être Janvier et Février). Je souhaite faire vivre le site sur une période annuelle car il y a une demande d'hébergement sur le secteur en dehors des périodes de vacances scolaires (fêtes de familles qui ne peuvent recevoir pour dormir, ouvriers en déplacement, séminaires, vendanges, weekends, fêtes de fin d'année, etc).

Création à partir de mi-septembre d'un site internet avec réservation en ligne.

Création d'un flyer (dépliant) de présentation du site pour la même période.

Action commerciale (mon métier d'origine) pour faire connaître le site sur le département, la région et jusqu'en région parisienne.

En prévision pour un futur plus ou moins proche, je prévois un entretien plus régulier des chalets (démoussage des toits, lavage des façades et pignons, peinture de toutes les boiseries), l'entretien paysager, mais surtout l'investissement dans quelques hébergements atypiques pour une ou deux personnes, dans une gamme plus petite que les chalets mais qui ne dénatureront pas le site et conserveront ce côté « champêtre » (roulottes, cabanes dans les arbres ou autres).

Vous en savez un peu plus sur moi, maintenant, reste à faire plus amples connaissances, donc n'hésitez pas à venir me rencontrer.

Sincères salutations

Pierre BOISSON

Mélanie Alonso, cravantaise engagée en service civique



Arrivée à Cravant pendant ses 7 ans, Mélanie Alonso a fêté ses 19 ans cette année. Déjà investie déjà dans la vie du village (Ludothèque et Cravant en fêtes) et diplômée en juillet dernier de son Bac Pro Services aux personnes, elle s'est engagée au mois d'août dans une mission de service civique auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations à Auxerre.

Pendant 9 mois, elle interviendra pour promouvoir les métiers et les formations de l'animation et du sport en direction des jeunes de l'Yonne. Elle les accompagnera dans leur choix au sein de la trentaine de diplômés ou de cursus de formation qui existent.

Son objectif dans cet engagement est de découvrir un autre univers au-delà de son parcours scolaire tout en restant en lien avec sa formation de services aux personnes. Faire quelque chose d'utile est aussi une de ses sources de motivation.

Ni salariée, ni bénévole, Mélanie intervient en tant que volontaire pour une durée maximale de 24 heures par semaine. Elle bénéficie d'indemnités mensuelles d'environ 570 €. Elle est accompagnée dans sa structure d'accueil par un tuteur et elle suivra sous peu une formation civique et citoyenne. Elle envisage à l'issue de son engagement de se présenter aux examens d'entrée en formation d'aide soignant mais son projet est encore évolutif ; elle aimerait aussi suivre une formation d'animatrice professionnelle pour intervenir en direction d'adultes retraités.

Après un mois d'activité, elle a pris ses marques, dépassé sa timidité et elle a déjà dessiné les contours de son intervention en direction des jeunes dans les établissements scolaires mais aussi dans d'autres lieux. Sa mission lui plaît et elle note déjà son évolution par cet engagement (confiance en soi, prises de responsabilité et autonomie).

Le service civique, c'est quoi ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger. Le savoir-être et la motivation comptent avant tout. Le Service Civique est un engagement de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Pour en savoir plus, Mélanie vous conseille de consulter le site internet <http://www.service-civique.gouv.fr> ou de la contacter au 03 86 72 69 74.

Retrouvailles



Le samedi 10 septembre, 14 élèves des classes de CE2, CM1, et CM2 des années 60 se sont retrouvés le temps d'une soirée à la Salle Polyvalente.

Ces retrouvailles ont été l'occasion pour les participants de se remémorer de bons souvenirs et des anecdotes des classes de leurs instituteurs, M. HABERT et Mme GRENIER.



De gauche à droite : Alain DESMARES, Nadine VERMEULEN (VERRET), Mireille JACOPIN (ROGER), Marie-Christine SAVARY (VERRET), Francis REDRON, Martine TARDY, Fabien MONCOMBLE, Mireille LEAUTHIER (DESMARES), Nicole GERVAIS (ROGER), Pierre TARDY, Émile HILAIRE, Serge MOINE, Henry MOREL.

Manque sur la photo : Patrice HERMET.

Dernière minute

Rappel concernant la circulation des cyclistes à Cravant

Il est hélas constaté que de plus en plus de cyclistes ne respectent pas les règles de circulation et s'exposent ainsi à des risques d'accident pour eux, pouvant entraîner un préjudice pour les autres.

L'article R 110 - 2 du Code de la Route indique la possibilité aux cyclistes de circuler à contre sens sur les voies à sens unique situées dans une zone 30, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

A Cravant, compte tenu des risques dus à l'étroitesse des rues ou au manque de visibilité, le Conseil Municipal a décidé en 2010 l'interdiction de cette circulation des cyclistes à contre sens sur les voies à sens unique du centre bourg. Ce vote s'est concrétisé par un arrêté du Maire, toujours en application et qui le restera. Il concerne la rue d'Orléans, la rue de Bonnielle, la rue du Port, la rue Bleue et la rue des Remparts.

Ce rappel concerne tout le monde, avec une pensée particulière pour les parents qui, souhaitant le bien de leurs enfants, ne manqueront pas de les sensibiliser au bon usage de l'espace public et de les surveiller.

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants dans Cravant aura lieu le matin du mercredi 9 novembre.

Pour en bénéficier il faut déposer le bulletin joint, à la Mairie, au plus tard le lundi 7 novembre à 18h.

Pour mémoire, la collecte et le traitement des déchets est une mission de notre Communauté de Commune (CCECY). Ce ramassage d'encombrants est **un service rendu par la commune essentiellement aux personnes âgées et n'ayant ni véhicule ni aide** pour se rendre en déchèterie de Vermenton, dans les limites définies dans le bulletin d'inscription.

Il est rappelé que le système de collecte des déchets, de la responsabilité de la CCECY, est organisé de la manière suivante :

- ◆ Ramassage des ordures ménagères, le vendredi matin.
- ◆ Tri sélectif dans les colonnes spécialisées disposées à 3 endroits du village : le verre, les contenants plastiques, les journaux et revues, les vêtements. Ces bacs ne sont pas destinés à recevoir d'autres déchets et ces endroits ne sont pas des dépôts d'ordures.
- ◆ Déchèterie à Vermenton selon les horaires d'ouverture : gravats, métaux, bois, déchets verts, cartons, piles, matériels électriques, produits chimiques ou dangereux, déchets non recyclables, etc. ...
- ◆ Compostage collectif à titre expérimental des déchets végétaux de nourriture, en complément des composteurs individuels.

Chacun est invité à respecter ces bonnes règles pour la propreté du village et l'hygiène. Les autres dépôts sont polluants et illégaux. Ils entraînent des travaux et dépenses supplémentaires que chacun finit par retrouver d'une manière ou d'une autre dans ses impôts communautaires et communaux.

MESSAGE DU SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA CCECY

Le service de collecte des ordures ménagères reprend ses horaires d'hiver à compter du lundi 3 octobre, la collecte débutant à 7 h du matin.

Ainsi, sur Cravant, cette disposition s'appliquera à partir du vendredi 7 octobre.

A partir du lundi 3 octobre, les déchèteries passent également aux horaires d'hiver.

Enfin, en raison du jour férié du vendredi 11 novembre, la collecte des ordures ménagères sur Cravant sera assurée le mercredi 9 novembre.

	HORAIRES DES DECHETERIES	
	VERMENTON	MAILLY LA VILLE
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	14h - 17h	Fermée
Mercredi	Fermée	9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	9h - 12h et 14h - 17h	Fermée
Samedi	14h - 17h	9h - 12h

L'AGENDA

OCTOBRE				
Jeudi 6	18h	Atelier photo	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Dimanche 9	13h30	Loto	C. en Fête	Salle Polyvalente
Mercredi 12	15h - 17h30 18h - 20h30	Atelier céramique Avec Eric Schenker	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Samedi 15	14h	Tournoi d'Echecs pour les jeunes	FSE	Bibliothèque
Samedi 15	14h-17h	Atelier cuisine : Mignardises et croque en bouche sucrées	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Samedi 15	10h30 - 18h	Bourse aux vêtements	C. Solidarité	Salle Polyvalente
Dimanche 16	14h - 17h	Bourse aux vêtements	Cavant Solidarité	Salle Polyvalente
Dimanche 16	9h	Randonnée pédestre groupée	FSE	A définir
Mercredi 19	15h - 17h30 18h - 20h30	Atelier céramique Avec Eric Schenker	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Jeudi 20	17h - 19h	Vestiaire	C. Solidarité	Salle Polyvalente
Dimanche 23	13h	Repas Fruits de Mer	S.I.	Salle Polyvalente
Lundi 24 au 28	A définir	Stage de poterie avec Eric Schenker	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Dimanche 30	14h	Fête des sorcières	C. en Fête	Salle Polyvalente
NOVEMBRE				
Jeudi 3	18h	Atelier photo	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Samedi 5	20h30	Soirée jeux pour tous	FSE	Bar O'Jouvence
Samedi 5 Dimanche 6	A définir	Bourse aux jouets	Cravant en Fête	Salle Polyvalente
Lundi 7	14h - 17h	Vestiaire	C. Solidarité	Salle Polyvalente
Mercredi 9	14h30 - 16h	Atelier astronomie : Réalisation d'un système solaire en 3D	FSE	Bibliothèque
Mercredi 9	15h - 17h30 18h - 20h30	Atelier céramique Avec Eric Schenker	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Samedi 12	14h - 17h	Atelier aromathérapie : <i>Trousse à pharmacie d'hiver</i>	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Mercredi 16	15h - 17h30 18h - 20h30	Atelier céramique Avec Eric Schenker	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Jeudi 17	17h - 19h	Vestiaire	C. Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 19	14h - 17h	Atelier cuisine : Les lasagnes italiennes	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Mercredi 23	15h - 17h30 18h - 20h30	Atelier céramique Avec Eric Schenker	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Samedi 26	14h - 17h	Atelier cartonnage : Réalisation d'un baguier (1 ^{ere} séance)	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Mercredi 30	15h - 17h30 18h - 20h30	Atelier céramique Avec Eric Schenker	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
DECEMBRE				
Jeudi 1 ^{er}	18h	Atelier photo	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Samedi 3	14h - 18h	Après-midi jeux pour tous	FSE	Bar O'Jouvence
Samedi 3	14h - 17h	Atelier cartonnage : Réalisation d'un baguier (2 ^e séance)	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Lundi 5	14h - 17h	Vestiaire	C. Solidarité	Salle Polyvalente
Mercredi 7	15h - 17h30 18h - 20h30	Atelier céramique Avec Eric Schenker	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Mercredi 7	16h30 - 18h	Démonstration des jeux en bois "Arthur et Marie". Ouvert à tous.	FSE	Ludothèque
Samedi 10	10h - 20h	Marché de Noël	S.I. & Am. Pompiers	Centre-bourg
Mercredi 14	15h - 17h30 18h - 20h30	Atelier céramique Avec Eric Schenker	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Jeudi 15	17h - 19h	Vestiaire	C. Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 17	14h - 17h	Atelier cuisine : Bûche de Noël	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Dimanche 18	Après midi	Arbre de Noël de la commune nouvelle	« Les Deux Rivières »	Salle Polyvalente
JANVIER				
Samedi 7	18h	Vœux à la population	« Les Deux Rivières »	Salle Polyvalente